

SNUipp-FSU de la Creuse
Maison des associations
23 000 Guéret
05 55 41 04 81



SNUipp
FSU

M. le Procureur de la République
23 Place Bonnyaud
23011 GUERET CEDEX

Faite à Guéret, le 9 octobre 2018



Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Dépôt de plainte pour disparition inquiétante de personnels

Monsieur le Procureur,

Je soussigné(e) le SNUipp-FSU de la Creuse, créé en 1992 à Saint Denis, syndicat majoritaire des enseignants du premier degré, vous informe porter plainte contre la DSDEN de la Creuse, résidant 1 place Varillas, 23 000 Guéret pour disparition inquiétante de personnels enseignants, notamment auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Rappel des faits :

Depuis le premier septembre 2018, l'IME « l'Echange » de Felletin et les élèves d'une classe de l'IME sont désespérément à la recherche d'un enseignant, ce dernier ne s'étant jamais présenté. L'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte et les élèves d'une classe de l'IME sont dans la même situation, à la recherche de l'enseignant de la classe manquant à l'appel depuis la rentrée.

Depuis le premier septembre, ce sont tous les enseignants des écoles de Guéret et du nord du département qui sont eux aussi désespérément à la recherche de leur « animateur informatique », qui peut les aider en cas de problème informatique ou de besoin d'aide lié à l'équipement numérique de l'école.

Depuis le premier septembre, c'est tout le collège Marouzeau de Guéret qui est à la recherche de l'enseignant de la classe relais. Pour les élèves devant être accueillis en classe relais ainsi que pour l'équipe éducative, cette situation n'est pas tenable. En effet, les élèves sont soit « décrocheurs », soit en situation de handicap et l'instabilité créée peut avoir de graves conséquences.

Depuis le premier septembre, ce sont tous les enseignants du seul réseau d'éducation prioritaire du département et leurs élèves, qui sont à la recherche du coordonateur des actions en faveur des élèves de cette zone (aide aux devoirs, projets en faveur des élèves, rencontres interdegrés...). Son poste est bien rattaché au collège du secteur mais personne ne l'a vu, dans aucun établissement.

Il semble que des battues aient été organisées par l'Inspecteur d'Académie du département, qui a pourtant fait le choix de ne pas pourvoir ces postes faisant ainsi une entorse au premier de ses devoirs, à savoir fournir à chaque élève du département un

enseignant tous les jours de l'année. Au vu de la situation et de la bonne volonté de chacun nous soupçonnons un enlèvement de personnel, visant notre département.

Plus inquiétant : des remplaçants disparaissent très régulièrement. En effet le nombre de non remplacements pour le mois de septembre explose déjà, il est de plus de 100 demi-journées pour le mois de septembre. Pas étonnant lorsque l'on sait que 25 postes étaient sans enseignants après que tous les enseignants du département aient été nommés, et que l'IA-DASEN a fait le choix de recruter 10 personnels contractuels. Mais à qui profitent les 15 personnels ainsi « enlevés » à notre département ?

Ces agissements ne peuvent plus durer, ils mettent à mal les équipes enseignantes et leurs élèves, particulièrement ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers qui subissent une nouvelle discrimination avec la disparition de leurs enseignants.

Dans ces conditions, nous vous prions de bien vouloir enregistrer notre dépôt de plainte afin de donner une suite légale à cette affaire et de faire valoir les droits des personnels et des élèves qui leur sont confiés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.